Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers

et les ménages

Band: 1 (1907-1908)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES FAISEUSES D'AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois

Le numéro : 10 centimes

Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.

Rédaction et Administration

Adresser toutes correspondances et Pour la Suisse, une année : I fr. réclamations à Marguerite Faas-Hardegger, 3, rue du Marché, 3, Berne.

ABONNEMENTS

Pour l'étranger I fr. 50

FEMMET

De longs siècles de nuit, d'ignorance et d'erreur; Les vains enseignements, l'hypocrite morale En affinant tes traits, en rendant ton teint pâle, T'ont ainsi façonnée au gré de ton seigneur.

On a faussé chez toi les beautés de la vie; Les éclairs des bijoux, en fascinant tes yeux, T'ont dérobé l'éclat serein des vastes cieux Où, libre, va planer la pensée affranchie.

De lourdes robes ont embarrassé tes pas, Le corset, main de fer qui t'opprime et te blesse, A détruit de ton corps harmonie et souplesse; Et les bracelets d'or ont fatigué tes bras...

(L'Ere nouvelle.)

Et parce qu'on t'a dit que tu n'étais pas faite Pour agir et penser; parce qu'on a flatté De ton cœur la douceur, de ta chair la beauté; Parce qu'on a jeté des roses sur ta tête:

Parce que l'on t'a prise avec le sentiment: Parce qu'on a nimbé ton front d'une auréole; Et parce qu'on t'a dit que servir est ton rôle, Obéir ton devoir, souffrir ton châtiment,

Tu t'es courbée alors sous les décrets de l'homme Qui, t'ayant asservie à son autorité, — O Femme! ò cariatide de l'Humanité! — T'a faite objet de luxe ou bien bête de somme.

Madeleine VERNET.

ACTION SYNDICALE

La vive émotion causée dans le clan patronal par la formation de nouveaux syndicats — et surtout de syndicats de femmes — prouve surabondamment que les forces ouvrières coalisées peuvent et doivent tenir en échec toutes les forces capitalistes, sous quelque forme qu'elles se manifestent.

Pourtant, qu'ont fait jusqu'ici les syndicats pour aider réellement à l'émancipation des salariés? Rien ou bien peu de chose. Toute leur activité s'est bornée à des mouvements de salaires qui, pour la plupart, ont misérablement échoué par suite de l'inconscience, et, conséquemment, du manque de solidarité de leurs membres.

Quoique ce soit là un côté non négligeable de la question — car il faut vivre — il ne doit pas être le but essentiel du syndicat, comme le croient encore un grand nombre de camarades syndiqués des deux sexes. Le syndicat doit travailler à faire de ses membres des êtres conscients et leur apprendre qu'ils ont d'autres droits que

celui de peiner leur vie durant pour échouer ensuite dans un asile quelconque, quand encore on veut bien les y recevoir, alors que ceux qu'ils ont enrichis coulent des jours heureux et sont entourés de la considération générale, pour avoir su mener à bien leurs affaires.

L'action syndicale, telle que la comprennent les Trades-Unions des Etats-Unis et de l'Angleterre, n'est plus qu'une conception surannée du mouvement ouvrier. Il ne suffit plus de poursuivre uniquement l'amélioration des conditions économiques du prolétariat. Les améliorations sont illusoires, ou tout au moins passagères. Nos despotes sauront toujours annihiler ce qu'une corporation aura pu obtenir d'eux, soit en haussant le prix de leurs produits, soit en forçant l'Etat à élever des barrières douanières pour leur permettre de régner sans conteste sur le marché.

Notre servage économique durera donc tant que se maintiendra l'Etat capitaliste. C'est pourquoi nous devons attaquer, dans nos syndicats, les bases mêmes de cet Etat.

C'est au syndicat que doivent être traitées les questions importantes de l'antimilitarisme, de l'an-